




Eglise
Evangélique
Réformée
du canton de
Vaud



Le baptême ou la bénédiction d'enfants



*Maintenant, le Seigneur te dit ceci,
lui qui t'a créé et formé :
« N'aie pas peur, je te libère.
Je t'ai appelé par ton nom,
tu es à moi ».*

Esaïe 43, 1

Un signe de l'amour de Dieu

Vous venez de devenir parent.

C'est un moment important et particulier dans votre parcours de vie. Nous vous adressons nos plus vives félicitations et nous demandons sur vous-même et sur votre enfant la bénédiction de Dieu.

A la joie de la naissance de votre enfant se mêle peut-être aussi le souci du développement de son existence. Pour que l'être humain puisse vivre, il doit pouvoir s'appuyer sur des relations solides et fiables. La Bible témoigne de cette volonté de Dieu de partager la vie avec les êtres humains et de les bénir.

Pour répondre à cette attente, votre Eglise propose deux démarches à choix :

- Le baptême des bébés ou petits enfants (voir p. 6) permet aux parents de relier leur enfant à l'Alliance que Dieu a conclue en Jésus-Christ avec toute l'humanité et lui en fait recevoir le signe. Il souligne que le lien de Dieu avec chacun de nous est un don à accueillir gratuitement.

Il est possible de recevoir le baptême à tout âge.

- La bénédiction d'enfants (voir p. 7) permet aux parents qui le souhaitent de placer leur enfant sous le regard de Dieu tout en lui laissant la possibilité de demander lui-même son baptême lorsqu'il le souhaitera.

Ces deux démarches impliquent un engagement des parents à accompagner, en collaboration avec l'Eglise, l'enfant dans sa découverte de Dieu et de la foi afin que, le moment venu, il soit à même de faire des choix concernant la confirmation ou le baptême.

Le baptême ou la bénédiction d'un enfant font l'objet d'une préparation circonstanciée (voir p. 22).



L'origine du baptême

Etymologiquement, le terme « baptême » vient du grec « baptizein » et signifie plonger, immerger. Le baptême a fait l'objet d'une pratique intense au temps de Jésus (1^{er} siècle) ; il était déjà pratiqué (dans certains courants du judaïsme) comme moyen de purification rituelle (pour intégrer de nouveaux membres). Plus tard, c'est Jean-Baptiste qui l'a administré en signe de conversion.

Depuis l'origine de la chrétienté, la pratique du baptême, qui symbolise la vie en Jésus-Christ, est une des caractéristiques des Eglises chrétiennes.

Les onze disciples partent pour la Galilée. Ils arrivent sur la montagne où Jésus leur a dit d'aller. En voyant Jésus, ils l'adorent mais certains hésitent à croire. Jésus s'approche et leur dit : « J'ai reçu tout pouvoir au ciel et sur la terre. Allez chez tous les peuples pour que les gens deviennent mes disciples. Baptisez-les au nom du Père, du Fils et de l'Esprit Saint. Apprenez-leur à obéir à tous les commandements que je vous ai donnés. Et moi, je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin du monde. »

Matthieu 28, 16-20

Dans toutes les Eglises chrétiennes, le baptême est célébré avec de l'eau et au nom de Dieu : Père, Fils et Esprit Saint. Le symbole de l'eau a plusieurs significations. Source de vie, l'eau purifie, désaltère, rafraîchit ; mais elle peut aussi submerger.

Cette ambivalence se retrouve dans la symbolique du baptême : « mourir » à tout ce qui n'est pas porteur de vie, à tout ce qui éloigne des autres et de Dieu, pour « renaître » à une vie nouvelle en Jésus-Christ.

Le sacrement du baptême est signe d'une nouvelle naissance avec le Christ.

Le sens du baptême

Dieu promet sa présence, source de vie, de réconfort et de consolation dans les moments lumineux comme dans les moments sombres de notre vie. Il veut nous accompagner pour l'éternité.

Le baptême est le signe visible de l'amour de Dieu offert sans condition, de sa présence et de son engagement dans notre vie tout entière.

Le baptême est également signe de l'appartenance d'une personne à Jésus-Christ et de son accueil dans l'Eglise universelle. Il est célébré une seule fois et reconnu par une grande partie des Eglises chrétiennes.

Lorsque le baptême a lieu « en âge de raison », le baptisé assume lui-même l'engagement de foi lié au baptême.

Lors du baptême d'un petit enfant, ce sont ses parents qui s'engagent à l'élever dans la foi chrétienne, avec l'aide de ses parrain et marraine et de l'Eglise.

L'enfant est appelé à découvrir pas à pas la foi chrétienne et à prendre part à la vie de l'Eglise : il s'agit de lui permettre de choisir progressivement la place qu'il souhaite faire à Dieu dans sa vie.

Plus tard, s'il le désire, il pourra manifester sa réponse à l'amour de Dieu en confirmant son baptême (voir p. 20).

Baptême d'enfants ou bénédiction d'enfants, une alternative protestante

Le baptême de petits enfants n'est pas une obligation.

Pour exprimer leur reconnaissance et invoquer la bienveillance de Dieu, les parents qui veulent permettre à leur enfant de décider lui-même de se faire baptiser quand il le souhaitera peuvent demander que leur enfant en bas âge reçoive la bénédiction d'enfants. Les paroles de bénédiction invoquent l'accompagnement de Dieu, sa bienveillance et sa protection pour l'enfant.

Le choix de la bénédiction implique un engagement à aider l'enfant à connaître Dieu et à découvrir la foi chrétienne.

Les enfants qui ont reçu une bénédiction pourront en tout temps demander le baptême. Ils seront invités à y réfléchir à l'occasion de la fin de leur catéchisme. Ils pourront recevoir le baptême dans le cadre du culte des Rameaux, notamment.

Des gens amènent des enfants à Jésus pour qu'il les touche. Mais les disciples leur font des reproches. En voyant cela, Jésus se met en colère et il dit à ses disciples : « Laissez les enfants venir à moi. Ne les empêchez pas. En effet, le Royaume de Dieu appartient à ceux qui sont comme les enfants. Je vous le dis, c'est la vérité : si quelqu'un ne reçoit pas le Royaume de Dieu comme un enfant, cette personne ne pourra jamais y entrer. » Ensuite, Jésus embrasse les enfants et il les bénit en posant les mains sur leur tête.

Marc 10, 13-16

E

B

I

B

L

*Mon peuple, écoute mon enseignement,
tends l'oreille à mes paroles !*

*Je vais utiliser des comparaisons
et tirer du passé un enseignement caché.*

*Nous avons entendu parler des événements d'autrefois,
nous les connaissons.*

*Nos parents nous les ont racontés :
nous ne les cacherons pas à nos enfants.*

*Nous raconterons aux générations qui viennent
les actions glorieuses du Seigneur,*

sa puissance et les choses magnifiques qu'il a faites.

*Il a donné des commandements au peuple de Jacob,
il a établi une loi en Israël.*

Il a ordonné à nos ancêtres de faire connaître ces choses à leurs enfants.

*Ainsi les générations qui viennent, les enfants qui vont naître,
connaîtront cette histoire et ils la raconteront à leurs enfants.*

Et les enfants de leurs enfants pourront mettre leur confiance en Dieu.

Ils n'oublieront pas ses exploits, ils obéiront à ses commandements.

Psaume 78

Le début d'un chemin

Les parents qui demandent le baptême ou la bénédiction de leur enfant s'engagent, avec les parrain et marraine, à lui faire découvrir Dieu et à l'élever dans la foi chrétienne, afin qu'il soit un jour à même de confirmer ou de demander son baptême.

L'Eglise réformée accompagne les parents et les enfants par des offres adaptées à toutes les générations : célébrations pour petits enfants (Eveil à la foi), cultes pour familles, jeunes adultes et jeunes, avec célébration de la cène, rencontres régulières de groupes d'enfants, activités ponctuelles, camps et publications (voir www.eerv.ch).

Pour que l'enfant puisse choisir en toute liberté quelle réponse il donnera à l'amour que Dieu lui offre, il est nécessaire qu'il entende parler de l'Évangile. L'éducation chrétienne, la catéchèse proposée dans notre Eglise, apporte une introduction à la lecture de la Bible ainsi qu'à la réflexion personnelle sur les grandes questions de la vie et de la foi. En se référant aux expériences, aux questions et parfois aussi aux détresses des enfants et des jeunes, les réponses apportées s'inspirent du message biblique et de son articulation avec le monde et l'Eglise, hier et aujourd'hui.

Les cultes et événements paroissiaux avec la participation active des enfants et des jeunes sont partie intégrante de la catéchèse de notre Eglise.

Les enfants et les jeunes qui ne sont pas baptisés y sont bien entendu également accueillis. S'ils prennent régulièrement part à la cène, ils seront invités à se poser la question de leur baptême.



Parrain et marraine, témoins

Le parrain et la marraine sont associés à la célébration comme témoins du baptême.

Des parrain et marraine peuvent aussi être associés à une bénédiction d'enfants.

Les parents choisissent les parrain et marraine qui se déclarent prêts à accompagner le nourrisson sur son chemin de vie et de foi. Ils ont également pour tâche de soutenir les parents dans l'éducation chrétienne de l'enfant.

Ils ont un rôle privilégié d'accompagnement qui nécessite de la confiance (à cultiver avec les parents et à construire avec l'enfant) et un engagement dans la durée.

Dans l'EERV, le parrain et la marraine doivent être âgés d'au moins seize ans et appartenir à une confession chrétienne.

Pour choisir les parrain-marraine, il peut être utile de clarifier les approches et de déterminer les rôles respectifs.

Il est possible de choisir plus d'un parrain ou d'une marraine, mais il en est demandé au moins un-e.

Dans la mesure où l'acte de baptême au nom du Dieu : Père, Fils et Saint-Esprit, est acte de foi et d'engagement chrétien, il est cohérent que celles et ceux qui en sont partenaires soient également baptisés.



La célébration du baptême

Dans les Eglises réformées, le baptême, dispensé par un-e pasteur-e ou un-e diacre, est généralement partie intégrante du culte.

Le baptême a lieu près des fonts baptismaux (s'il y en a) et face à l'assemblée. L'officiant rappelle le sens du baptême et invite les parents à dire pourquoi ils désirent faire baptiser leur enfant. Il verse ensuite de l'eau sur la tête de l'enfant en lui disant : « (prénom de l'enfant), je te baptise au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit ».

Après cela, il invite les parents, parrain et marraine à dire comment ils conçoivent leur responsabilité et à prendre leurs engagements.

Les principales étapes de la célébration du baptême sont les suivantes :

- confession de foi par la communauté ;
- rappel biblique de l'institution du baptême ;
- invocation du Saint-Esprit sur le baptisé ;
- geste de baptême, avec de l'eau, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, puis bénédiction ;
- engagements des parents, parrain et marraine ;
- exhortation à l'assemblée ;
- intercession pour la famille.



La célébration de la bénédiction d'enfants

Dans les Eglises réformées, la bénédiction d'enfants est généralement partie intégrante du culte. Elle est donnée par un-e pasteur ou un-e diacre, lors de la célébration. En général, l'officiant invite les parents à dire pourquoi ils demandent la bénédiction de Dieu sur leur enfant.

La bénédiction a lieu face à l'assemblée. Le pasteur prononce une formule de bénédiction se terminant par « (prénom de l'enfant), Dieu te bénit, le Père, le Fils et le Saint-Esprit ».

La célébration de la bénédiction d'enfants se déroule de la manière suivante :

- rappel du fondement biblique de la bénédiction ;
- bénédiction de l'enfant ;
- exhortation à l'assemblée ;
- intercession pour la famille.



Différents actes symboliques peuvent accompagner le rite du baptême et de la bénédiction d'enfants

L'**eau** du baptême est signe d'une nouvelle naissance avec le Christ. L'ambivalence symbolique de l'eau qui fait vivre, qui lave, qui engloutit, se retrouve dans celle du baptême : le baptisé « meurt » à tout ce qui n'est pas porteur de vie dans son existence et à ce qui le sépare des autres et de Dieu, pour « renaître » à une vie nouvelle en Jésus-Christ.

La **parole de bénédiction** accompagnée de **l'imposition des mains** place l'enfant sous la promesse de la présence de Dieu.

L'acte de baptême est tout entier inséré dans la **prière de baptême** qui demande la présence de Jésus-Christ et l'action du Saint-Esprit, et intercède pour le baptisé, sa famille et la communauté.

La **bougie de baptême** renvoie à la lumière de la résurrection de Jésus-Christ.

Le **signe de croix** sur le front renforce la communauté avec Dieu en Jésus-Christ dans la puissance de la résurrection plus forte que la mort.

La traditionnelle **robe de baptême**, qui n'est plus guère en usage, exprime la vie nouvelle en Christ qui commence pour le baptisé et qui est source de lumière dans sa vie.

La célébration du baptême ou de la bénédiction peut être accompagnée **d'autres gestes** symboliques permettant de souligner l'un ou l'autre aspect particulier de ces rituels.

Vous pourrez en parler lors des rencontres de préparation.

Reconnaissance, traces et souvenirs

Le baptême dispensé par une Eglise chrétienne est, en principe, reconnu dans les autres.

Les baptêmes et les bénédictions d'enfants sont inscrits dans le registre de la paroisse où ils sont célébrés.

Pour pouvoir évoquer son baptême avec l'enfant lorsqu'il grandira, il est souhaitable de disposer de quelques photographies ou d'un enregistrement vidéo de ce moment. La manière de faire la plus adéquate sera discutée au préalable avec l'officiant.

Si une vidéo est envisagée, elle se fera de façon discrète et simple.

On veillera toutefois attentivement à ce que la prise de vue ne perturbe pas la célébration du baptême.

Vivre et confesser sa foi

Notre Eglise s'engage pour que votre enfant puisse vivre une foi épanouie et devienne capable d'en rendre compte dans ses prises de position et ses actions.

Chaque personne va à son rythme et ne peut pas forcément suivre pas à pas le cursus prévu par l'Eglise pour aller du baptême à la confirmation ou de la bénédiction au baptême ; des solutions adaptées seront recherchées.

La participation à la cène, dans le cadre du culte, est une occasion privilégiée d'exprimer sa foi et son appartenance à la communauté chrétienne ; elle est une sorte de « confirmation de l'alliance du baptême ». Au moment où un enfant souhaitera y participer régulièrement, il faudra réfléchir avec lui, et ses parents, à la confirmation (s'il a été baptisé) ou au baptême (s'il n'a pas été baptisé) et lui proposer une démarche en lien avec la catéchèse et le calendrier annuel de l'Eglise.

Confirmation du baptême

La confirmation est un engagement de foi qui permet à une personne baptisée enfant de répondre par son propre engagement à l'amour de Dieu signifié lors de son baptême.

La confirmation peut être vécue à tout âge. Elle est, le plus souvent, vécue à la fin du catéchisme, dans le cadre du culte des Rameaux.

Lorsqu'une personne devenue adulte souhaite confirmer le baptême reçu quand elle était enfant, une célébration peut lui être proposée dans le cadre du culte de l'Alliance, par exemple.

Au cours de la confirmation, le baptême autrefois célébré est rappelé, puis la personne demandant à confirmer dit sa foi et prend devant la communauté l'engagement de vivre son baptême. Elle reçoit ensuite une imposition des mains et une parole de bénédiction.



Appartenance confessionnelle

Lorsque vous déclarez la naissance de votre enfant au **contrôle des habitants**, vous indiquez la confession dans laquelle vous souhaiteriez que votre enfant soit baptisé. **Dans le canton de Vaud, cette inscription n'a pas d'incidences financières pour les familles et peut être modifiée en tout temps.** Si vous êtes un couple de confessions différentes, il est judicieux de choisir l'appartenance confessionnelle de votre enfant ; un peu de la même manière que vous choisissez la langue ou la culture dans laquelle il va premièrement s'enraciner.

Convivialité

La célébration du baptême ou de la bénédiction d'enfants est l'occasion d'une rencontre entre un enfant, sa famille et une communauté paroissiale. Cela fait sens que cette rencontre puisse se prolonger, au-delà de la célébration, dans un moment de convivialité (apéritif) où l'on puisse faire davantage connaissance. Lors de la préparation, le ministre vous renseignera volontiers à ce propos.

Gratuité

La préparation et la célébration d'un baptême ou d'une bénédiction d'enfant font partie des services offerts gratuitement par notre Eglise.

Ça se prépare

Si vous envisagez de demander le baptême ou la bénédiction de l'un de vos enfants, prenez contact avec la paroisse de votre lieu de domicile (voir : www.eerv.ch ou demander au 021 331 21 61).

Vous y obtiendrez les informations relatives :

- au choix du lieu et de la date ;
- à la démarche de préparation au baptême (signification du baptême, forme de la célébration, engagement des parents, rôle des parrain-marraine) ;
- aux activités que l'Eglise propose aux enfants baptisés et à leurs parents (Eveil à la foi, rencontres de groupes d'enfants, célébrations, catéchèse, documentation).

C'est à ce moment-là que vous pourrez faire part de vos attentes et de vos souhaits.

La préparation s'effectue dans le cadre de rencontres en groupe et d'entretiens privés avec un-e pasteur-e ou un-e diacre.

Peut-être vous trouvez-vous dans une situation de vie particulière et souhaitez-vous, pour votre enfant et vous-même, une forme de baptême qui en tienne compte.

Le ministre de votre paroisse sera à l'écoute attentive de vos besoins et vous accompagnera dans la recherche de réponses adaptées, qu'elles soient liées à votre contexte familial ou à votre itinéraire personnel.

Le baptême est assuré habituellement par le pasteur ou le diacre de la paroisse de domicile. Merci de prendre contact avec lui en cas de demande adressée à un autre ministre.

Document de référence

Déclaration de la Communauté de travail des Eglises chrétiennes en Suisse (CTEC) sur la reconnaissance mutuelle du baptême, le 21 avril 2014 à Riva San Vitale.

Editeur

EERV

Avec l'aimable autorisation de l'Eglise réformée des cantons de Berne et du Jura.

Crédits photographiques



© Drubig-photo – Fotolia



© Elisabetta Figus – Fotolia



© Sebastien Cornioley



© Paolo Mariani-Méan



© Jurand – Fotolia



© Paolo Mariani-Méan



© ashleymatheny – iStock – Thinkstock



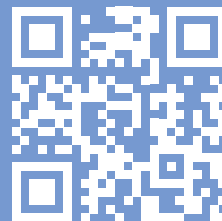
© Alphaspirt – Fotolia



© Brocreative – Fotolia



© Paolo Mariani-Méan



EERV – www.eerv.ch – info@eerv.ch